



Changement de secteur de travail

Par **nikstyle77**, le **27/04/2013** à **08:07**

Bonjour,
Je suis actuellement chef de secteur sur les départements 77/10/89, et je dépends de l'usine de gennevilliers.
Dans mon contrat il est stipulé "L'employé accepte d'exercer ses fonctions dans l'un des quelconques établissements du Groupe".
Aujourd'hui nous vivons un rachat avec son lot de changement.
On m'a prévenu hier soir vendredi à 17h30 que j'étais convoqué à but informelle lundi matin à 8h, pour me faire part de mon changement de secteur.
En effet on m'annonce que je ne suis plus rattaché à gennevilliers (92) mais à l'usine de troyes et qu'en plus on me retirait le 77.
À savoir que nous devons nous rendre 1 fois par semaine à l'usine.
J'habite actuellement dans le 77 vers melun, à 70km de gennevilliers tandis que je suis à 140km de troyes.
Je suis un peu perdu, je souhaite refuser cette affectation, que faire? est-ce que ma société est dans son droit?
Cordialement